

Mon parcours patient

Hyperglycémie provoquée par voie orale

Qu'est-ce qu'une hyperglycémie provoquée par voie orale ?

L'HGPO est un test qui mesure la capacité de votre organisme à réguler le taux de sucre dans le sang après la consommation d'une solution sucrée. Cet examen aide votre médecin à diagnostiquer ou à surveiller un diabète.

Avant votre examen

Votre médecin vous a remis une ordonnance pour le test au sucre HGPO.



Durée de l'examen : 2 heures

Prise de rendez-vous

Dès réception de votre ordonnance, appelez le centre de prélèvements, l'après-midi, du lundi au vendredi, au 02 43 43 43 32
Un rendez-vous sera fixé à 9h00.

Lieu



Bâtiment Plantagenêt

Suivre le grand couloir : le centre de prélèvements se trouve à gauche, avant les ascenseurs.

À votre arrivée, prenez un ticket « J'ai rendez-vous » à la borne. Conservez ce ticket après l'enregistrement. Une infirmière vous prendra en charge après l'enregistrement.

Documents à apporter

- ☐ Ordonnance d'HGPO
- ☐ Carte vitale
- ☐ Pièce d'identité
- ☐ Carte de mutuelle
- ☐ Ordonnances des traitements en cours

Le jour de l'examen

 Être à jeun strict



Ne pas manger, ni mâcher
de chewing-gum, ni boire
pendant 12 heures



Ne pas fumer
et ne pas vapoter



Ne pas prendre vos
médicaments du matin
(les apporter avec vous)

Déroulement de l'examen

- 1 Prise de sang initiale
- 2 Préparation et consommation rapide d'une solution sucrée
- 3 À 60 minutes : deuxième prise de sang
- 4 À 120 minutes : troisième prise de sang et fin de l'examen

 Vous pouvez manger et
prendre vos médicaments dès
la fin du test.

Vous repartez sans passer par
les secrétaires.